Al-Hajr

Shaikh Muqbil ibn Hâdi Al-Wâdi'î

Question : Quelles sont les preuves du Qur'an et de la sunna sur le fait de s'éloigner (*hajr*) de l'innovateur ?

Réponse : En réalité, les contemporains ont été affectés par la pensée des *khawarijs*, la pensée de *jamâ'at takfir*, et ils ont étendu la question du *hajr*. Et si nous lisons l'histoire de la vie du prophète (*salallahu' alayhi wasalam*), nous voyons que le *hajr* est très limité. Le prophète (*salallahu' alayhi wasalam*) s'est écarté des trois qui n'ont pas pris part à la bataille de Tabûk, ils s'est écarté de ses femmes un mois afin de les éduquer (que cela leur serve de leçon), et il s'est écarté de peu de gens. Il faut obligatoirement regarder s'il y a un bienfait dans le *hajr*. Si cela aura un effet bénéfique et que la personne dont on s'est écarté revient à la vérité, il n'y a pas de mal à le pratiquer, mais si cela ne fait qu'augmenter son refus et son éloignement, alors non. Tu t'écartes de ton enfant, ton frère, ton compagnon et il est pris par les groupes égarés et devient un des leurs. Aujourd'hui, ces groupes s'appliquent à rassembler les gens, et ils n'hésitent pas à parcourir des kilomètres pour appeler à leurs groupes (c'est le sens de la parole du shaikh qui a cité des villes du Yémen) (…) Pour ce qui est du *hajr*, je veux que tu étudies le Qur'an et la sunna et regarde ceux dont le prophète (*salallahu' alayhi wasalam*) s'est écarté. Et je crains (que pour ces gens) le *hajr* ne soit que le suivi des passions (et pas fondé sur la science et le bienfait du *hajr*). Quelqu'un t'a énervé alors tu dis : je m'écarte de lui pour Allah, alors que tu ne t'en écartes que parce qu'il t'a énervé soit sur une question relative aux groupes soit pour une chose de ce monde. Il nous faut donc avertir contre la pensée de *jamâ'at takfir*, des *khawarijs*, et de beaucoup de jeunes qui s'accrochent avec fougue et ignorance à la religion.

Ghâratul-Ashritah (2/87-88)

On a également demandé à shaikh Al-'Uthaymin

***Question** : Comment doit se comporter celui qui s'attache à sa religion avec celui qui commet des innovations ? Peut-il s'écarter de lui ?*

***Réponse** : L'innovation se divise en deux : celle qui fait sortir de la religion et celle qui n'en fait pas sortir. Et nous devons appeler chacun de ces deux groupes de gens qui se réclament de l'islam vers la vérité, que leur innovation fasse sortir de la religion ou non. Montrer la vérité sans s'attaquer directement à leurs erreurs tant que nous voyons qu'ils ne refusent pas la vérité, car Allah dit au prophète : **« Et n'insultez pas ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah, de peur qu'ils insultent Allah par opposition et sans aucune science »**. Nous les appelons donc en premier lieu à la vérité, en exposant cette vérité avec ses preuves, et la vérité est acceptée par tous ceux qui sont encore sur la saine nature. Mais si nous voyons le refus de la vérité alors nous montrons leurs faussetés, sans oublier qu'il faut montrer leurs erreurs même en dehors de tout débat avec eux. Quant au fait de s'écarter d'eux, cela dépend du type d'innovation. Si c'est une innovation qui fait sortir de la religion, il est obligatoire de s'en écarter, mais si ce n'est pas le cas, il faut étudier la situation : s'il y a un bienfait à s'écarter de lui, nous le faisons, sinon non. Car la base est qu'il est interdit de s'écarter de son frère musulman d'après la parole du prophète : « Il n'est pas permis au musulman de s'écarter de son frère plus de trois jours ». Il n'est donc pas permis de s'écarter d'un musulman, même si c'est un pervers, s'il n'y a pas de bienfait dans le fait de s'en éloigner. Mais s'il y a un bienfait à le faire, nous le faisons, car le hajr est dans ce cas un remède. Et s'il n'y a aucun bienfait et que cela ne va qu'empirer la désobéissance et le refus, alors la règle est : ce en quoi il n'y a pas de bienfait, le bienfait consiste à le délaisser. Si quelqu'un demande : on rapporte pourtant que le prophète (salallahu' alayhi wasalam) s'est éloigner de Ka'b ibn Mâlik et des deux autres qui n'ont pas pris par à la bataille de Tabûk ? Nous répondons que c'est l'acte du prophète (salallahu' alayhi wasalam) et qu'il a ordonné aux compagnons de s'écarter de lui car il y a eu un grand bienfait en cela, et ils se sont encore plus accrochés à ce sur quoi ils étaient, au point que Ka'b ibn Mâlik a reçu une lettre de Malik Ghassân qui lui disait qu'il avait entendu que : « ton compagnon (le prophète) t'as rejeté et tu ne mérites pas ce mépris et cette humiliation, joins-toi à nous, nous te consolerons ». Ka'b s'est alors levé malgré sa situation difficile et la gêne qu'il éprouvait, il prit la lettre et la brûla dans le four. Il y a donc eu un grand bienfait pour eux en cela, et ils ont obtenu quelque chose que rien n'égal et qui est qu'Allah a révéla à leur sujet une partie du Qur'an et cela sera lu jusqu'au Jour de la Résurrection, Allah dit : **« Allah a accueilli le repentir du Prophète, celui des Emigrés et des Auxiliaires qui l'ont suivi à un moment difficile, après que les cœurs d'un groupe d'entre eux faillirent dévier. Puis Il accueillit leur repentir car Il est Clément et Miséricordieux envers eux. Et [Il accueillit le repentir] des trois qui étaient restés à l'arrière et (le regrettèrent par la suite), si bien que la terre, malgré son étendue, leur parut étroite. Ils furent à l'étroit dans leur corps (le cœur serré) et pensèrent qu'il n'y a pas d'autre refuge contre Allah qu'auprès de Lui. Puis Il agréa leur repentir afin qu'ils se repentent, car Allah est Celui qui accueille le repentir, le Miséricordieux »**.*

Fatawa de shaikh Al-‘Uthaymin

(lien vers l’original)

Traduit par les salafis de l’Est